
L'ASSQ demande au gouvernement de sursoir à la pénalité hivernale imposée dans les tarifs d'électricité.

Un lendemain de Noël des plus difficile pour les stations de ski

Terrebonne– 27 décembre. L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) exhorte le gouvernement québécois et la société d'État Hydro-Québec d'alléger le fardeau de ses membres dans le contexte où le déluge qui s'est abattu sur le Québec à Noël leur a porté un coup dur. Les propriétaires, qui ont investi aussi massivement dans les mesures sanitaires cette année, voient tous leurs efforts déployés depuis octobre dernier pour mettre la saison en piste pratiquement anéantie. Certaines régions ont fracassé des records de précipitations avec plus de 150 millimètres d'eau reçus forçant la fermeture temporaire des stations de ski et pour d'autres, une fermeture prolongée indéfiniment.

« La joie de pouvoir accueillir skieurs et planchistes cet hiver dans leur station malgré le contexte de la pandémie a fait place à la désolation chez les propriétaires de stations de ski qui n'ont jamais subi un coup d'eau aussi majeur que celui du 24 et 25 décembre dernier », a indiqué Yves Juneau, président-directeur général de l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ). « Les stations de ski sont équipées, pour plusieurs, de puissants systèmes d'enneigement qui requièrent toutefois des températures négatives pour être en mesure de faire fonctionner adéquatement les canons à neige. Nous devons maintenant repartir ces canons afin d'offrir des terrains de jeux enneigés aux Québécois qui ont soif plus que jamais de pouvoir pratiquer des sports d'hiver », a poursuivi M. Juneau.

Dans ce contexte exceptionnel, les stations de ski remettent donc en fonction les canons à neige afin de relancer la saison de ski et rattraper le terrain perdu. « Pour le Mont Sutton, la situation que nous venons de vivre à Noël, c'est l'équivalent d'une perte de récolte entière d'un agriculteur, a expliqué Jean-Michel Ryan, propriétaire du Mont-Sutton et président du conseil de l'ASSQ. Comble de malheur, nous allons devoir reprendre l'enneigement mécanique avec des hausses de tarifs d'électricité substantiels au cours des prochains jours en raison des conditions imposées par Hydro Québec et c'est tout à fait inacceptable et impossible pour nous d'envisager ces coûts supplémentaires dans le contexte actuel ».

Jusqu'à 300 000\$ de plus

« Le système québécois de tarification de l'électricité s'est alourdi et s'est éloigné de la réalité de certaines industries, poursuit Yves Juneau. Les stations de ski, par exemple, sont lourdement pénalisées simplement du fait qu'elles utilisent l'électricité sur une base saisonnière plutôt que régulière, au point de devoir payer jusqu'au double de la tarification moyenne ».

« La relance de la fabrication de neige, qui est appelée à se poursuivre en janvier et même jusqu'en février prochain, aura pour effet d'enclencher la pénalité hivernale facturée par Hydro Québec aux stations de ski, représentant 75 % de la puissance maximale appelée en totalité en période d'hiver pour le tarif G-9, un montant supplémentaire de 150 000\$ à 300 000\$ pour une station de ski majeure, une somme impossible à ajouter aux frais actuels dans un contexte de crise », souligne-t-il.

« Il faut absolument qu'Hydro-Québec et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Jonathan Julien comprennent une fois pour toutes la précarité de notre industrie et les iniquités du régime de tarification électrique à l'égard des stations de ski. Notre demande est simple et répétée : les stations de ski demandent de sursoir à l'imposition de la pénalité hivernale associée à puissance facturée minimale du régime de tarification de HQ pour cette saison », insiste M. Juneau.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par plus de 1,4 million de Québécois.

- 30 -

Source :

Camille Chapdeleine

Coordonnatrice aux communications

Association des stations de ski du Québec (ASSQ)

media@assq.qc.ca

450 765-2020

www.maneige.ski